

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS D'ANGERS



HÔTEL DE LIVOIS, 6 RUE EMILE-BORDIER

1685

Site Internet : <https://sites.google.com/view/academie-angers/>

Vendredi 03 juin 2022 Hôtel de Livois

16h00 : Séance publique

- « Une famille angevine dans la tourmente de 1939-1945 » *par M. Luc Simon*

- « Un artisan de la Réforme catholique dans le diocèse d'Angers : Joseph Grandet (1646-1724) » *par M. Jacques Maillard*

Vendredi 24 juin 2022 :

Déplacement dans le Saumurois
Visite-découverte du Château de Launay
49400- Villebernier
14h00-18h00

15h – *Accueil*, par Bernard Di Marzio, propriétaire du domaine de Launay
15h10 – *Les demeures du Roi René en Anjou*, exposé
15h30 – *Outil Poésie ouvrière : une collection, un témoignage, un projet*, par François Hibert, président de l'association
15h50 – *Les girouettes à Launay*, par Daniel Couturier
16h – Visite du domaine et des collections
17h – Verre de l'amitié

[Un covoiturage sera organisé](#)

SÉANCES DU 08 AVRIL 2022

SONT PRÉSENTS

M. Olivier d'AMBRIÈRES, M. Yves BARTHET, M. Augustin de BÉTHUNE HESDIGNEUL, M. Jean-Pierre BOIS, M. Pierre BOUVETM. Georges CESBRON, M^{me} Maryvonne CHANTEUX, M. Lionel COUPRIS, M. Daniel COUTURIER, M. Daniel GRUAU, M. Gildard GUILLAUME, M. Julien KILANGA, M. Jacques-Marie de LATROLLIÈRE, M. Gérard LESAGE, M^{me} Catherine LESSEUR, M. Xavier MARTIN, M. Guy MASSIN-LE GOFF, M. Jean-Claude REMY, M. Alain SAULNIER, M. Pierre SCHMITT, M. François-Michel SOULARD, M. Guy TRIGALOT, M^{me} Elisabeth VERRY,...

MEMBRES TITULAIRES

M. Louis-Marie BEAUVOIS, M. Benoît DELTOMBE, M. Bruno DENÉCHÈRE, M^{me} Edda DOWNIE-BORTOLUS, M. Joël DRÉAN, M. Yves DURAND, M. Paul FALLET, M. Charles FOUSSARD, M. Rémy GERNIGON, M. Jean GRELON, M. Gérard JACQUIN, M. René JAMES, M. Marcel KEIFLIN, Abbé Emmanuel LABBE, M. Jean-Louis LALANNE, M. Michel LAVÉDRINE, M. Jean-Yves LEMERLE, M. Roger MASSÉ, M. Jean-Claude MERLIN, M. Scévole POCQUET de LIVONNIÈRE, M. Paul RAGUIN, M^{me} Jeanne ROGUET-PRIN, M. Désiré Eugène SOUILLARD,...MEMBRES ASSOCIES.

M. Michel VAISSIER,...MEMBRE HONORAIRE

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER :

M. Robert AUDOIN, M^{me} Véronique de BECDELIÈVRE, M. Christian BRÉGEON, M^{me} Yvette DAMS-MONVILLE, M^{me} Margreet DIELEMAN, M. Alain FOUGERAY, M^{me} Josette FOURNIER, M. Claude-Serge GUILLEMAIN, M. Dominique LAMBERT DE LA DOUASNERIE, M^{me} Anna LEICHER, M. Georges LE GUILLANTON, M. Michel PECHA-SOULEZ, M^{me} Françoise PLESSIS, M^{me} Joëlle REMY,... MEMBRES TITULAIRES.

M^{me} Christiane ASTOUL, M. Max BARAT, M. Pierre-Marie BETTON, M^{me} Laurence CHARVOZ, M. Olivier de BECDELIEVRE, M^{me} Jeanne de GÉRIN-RICARD, M. Daniel GARANDEAU, M^{me} Frédérique DROUET-D'AUBIGNY, M. Jean-Louis GIARD, M. Robert GUIDOUIN, M. Alain LEFEBVRE, M. Denis LEIBER, M. Jacques Georges MANCEAU, M. Jean MORLONG, M. Thomas PELLERIN, M. Michel PENNEAU, M. Jacques RICHOU, M. Jean ROBERT, M. Jean-Marc SEGUIN, M^{me} Françoise TÊTU DE LABSADE, M. Rémi THUAU, M^{me} Maylis THURET, M. Jean-Régis VECHAMBRE, ...MEMBRES ASSOCIES

SÉANCE PRIVÉE DU 08 AVRIL 2022

L'Assemblée générale de l'Académie eut lieu en ce 8 avril. Notre Présidente ouvrit le rideau par un hommage à nos confrères qui quittèrent récemment notre monde et notamment notre très regretté Secrétaire général, M^e Joseph Giboin, qui œuvra tant pour notre institution. Une minute de silence fut observée avec beaucoup de recueillement.

Le rapport moral, adopté à l'unanimité, fut présenté par M^{me} Elisabeth Verry, accompagné d'un bref panorama de l'année écoulée : les confinements, la rencontre des Académies, l'ouvrage sur l'histoire de l'Académie avant la Révolution, mais aussi le second tome en cours de rédaction par notre ancien président, le P^r Jean-Pierre Bois.

À ce propos, ce dernier fut assez surpris de l'annonce qui fut faite par notre Présidente : le conseil d'administration vous nomme « Président honoraire », comme ce fut le cas en 2019 pour le P^r Jean-Claude Remy suite à ses longues années de présidence. Cette fois, ce fut certes un hommage pour les années de présidence du P^r Bois, mais aussi pour l'important et si précieux ouvrage qu'il laisse à l'Académie, et qui lui est entièrement dédié. Notre Présidente remit alors au nouveau Président honoraire une médaille gravée à son nom. « L'improvisation est quelque chose qui se prépare longtemps à l'avance » témoigna le P^r Bois, visiblement ému par cette reconnaissance. Ce dernier, souvent prolix, ne put cette fois ne « dire que merci... » et, il associa, avec beaucoup d'humour, son épouse à cet événement en ajoutant que celle-ci en sera très heureuse !

Le rapport d'activité fut ensuite présenté et adopté : notre Présidente évoqua les nouveaux membres titulaires et honoraires ainsi que les disparus ; les bulletins et les Mémoires ; la Conférence Nationale des Académies (CNA) ; les différents prix remis par notre Académie... À propos de la CNA, il est à noter que la bibliothèque de l'Académie reçoit toutes les publications des Académies membres !

Notre confrère, M. Alain Saulnier, ancien président du Tribunal de commerce d'Angers, trésorier de l'Académie, nous soumit les comptes de l'année 2021 en remerciant vivement le C^{ol} Yves Barthet, son prédécesseur. Ceux-ci furent approuvés par l'assemblée, ensuite il nous présenta le prévisionnel pour l'année 2022.

Notre Présidente évoqua à son tour le programme à venir et rappela le processus à suivre pour présenter une communication. Prenant la balle au bond, M. Daniel Gruau, compilateur émérite des Mémoires, rappela à l'académicien qu'il est prié de lui transmettre ses textes dans le mois qui suit sa communication, la confection de notre précieux ouvrage se faisant tout au long de l'année pour être livré dans le premier trimestre de l'année suivante...

M. Jean-Claude Merlin, amenant la communication qui va suivre, annonce que plusieurs soirées d'observation du ciel et des étoiles seront organisées pour les académiciens, en mai et juin, à Fontaine-Guérin, sur la propriété du Prince de Béthune. Profitant d'un lieu éloigné de sources lumineuses, celui-ci permettra de s'émerveiller devant la Création mais aussi devant un télescope ultra-perfectionné, petit bijou de technologie ! Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au secrétariat pour prendre connaissance des modalités d'inscription.

Remise du Prix René-Bazin 2022
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
Université Catholique de l'Ouest, le 8 avril 2022

Le Prix René-Bazin, créé conjointement par l'UCO – alors le Recteur Vermersch – et l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers – alors le Président Jean-Pierre Bois –, est délivré à l'occasion de la « Controverse, un concours d'éloquence, qui a sa place dans la Licence de la Faculté de Droit. Remis en 2018 (Elsa Remy), en 2019 (Eléonore Vuillier), interdit par les circonstances du confinement-Covid en 2020, à nouveau remis en 2021 (Mathieu Emeriau), il a été, ce 8 avril 2022, remis pour la quatrième fois à l'occasion de sa cinquième année, dans une séance solennelle toujours émouvante, par Jean-Pierre Bois maintenant Président honoraire, au nom de Madame Elisabeth Verry notre Présidente, retenue par l'Assemblée générale de notre Académie.

Que soient d'abord remerciées, au nom de l'UCO, Madame Hélène Terrom, directrice du Centre de recherche en Ethique et Droit, responsable de la Licence de Droit, et Madame Claire Leborgne, assistante pédagogique, auxquelles nous devons la qualité de l'organisation à la fois simple, chaleureuse et solennelle de cette cérémonie, et Madame Marie-Elisabeth de Beauchaine, arrière-petite-fille de René Bazin, représentant la famille toujours nombreuse du grand Académicien angevin, dont la présence a aussi été un très grand honneur pour notre Académie. René Bazin en fut membre dès 1879, étant depuis 1877 le premier docteur en Droit de la Faculté libre de Droit ouverte en 1875, puis en 1882, âgé de 29 ans, l'un des plus jeunes professeurs de la nouvelle Université Catholique de l'Ouest, avant d'être élu en 1903 à l'Académie Française, honneur connu avant lui par le comte de Falloux, et après lui par Madame Danièle Sallenave, notre consœur. Jean-Pierre Bois a évoqué en quelques mots la grande figure de l'Angevin, du juriste, de notre ancien confrère du temps de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, et de l'écrivain, avant de remettre le prix, cette année, à Monsieur Maxime Hays, désigné, après une longue délibération tant le niveau de la Controverse est élevé, par notre jury, formé par Philippe Pichot-Bravard, Luc Simon, et Alain Lefebvre. Tous doivent être remerciés, et Monsieur Maxime Hays félicité.

Mais la cérémonie réservait au récipiendaire deux surprises : d'abord, pour la première fois, le diplôme et la médaille étaient accompagnés d'un petit chèque, l'autorisant au moins à fêter la circonstance avec toute sa promotion présente, qui l'a très vivement applaudi. La seconde surprise était plus forte. Madame de Beauchaine, très émue, a tenu à féliciter Maxime Hays, en lui remettant personnellement un exemplaire de l'ouvrage de son arrière-grand-père, *Petite vie de Charles de Foucauld*, mort assassiné au Sahara en 1916, écrit juste après la guerre, publié dès 1921 – la première biographie d'un ermite encore assez peu connu du public, mais René Bazin était déjà convaincu qu'il était en présence d'un saint, et se contente dans cet ouvrage d'une grande intensité, de faire , parler celui qui, béatifié en 2005 par Benoît XVI, sera canonisé à Rome le 15 mai prochain par le pape François. Déjà presque une filiation spirituelle pour Maxime Hays, lui-même très touché par les applaudissements de toute sa promotion, rassemblée autour de lui pour une immense photographie-souvenir sur l'estrade de l'amphithéâtre.

Le rendez-vous est pris pour 2023.

Jean-Pierre Bois

Président honoraire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers

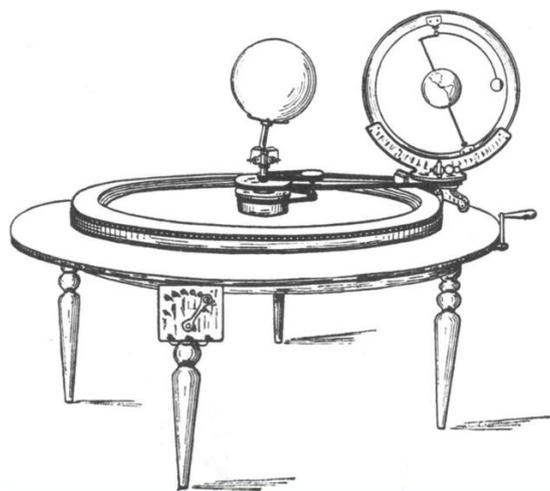
- « La machine astronomique de Béziau. » *par M. Jean-Claude Merlin*

Mais ouvrons maintenant grands nos yeux, devant la formidable machine astronomique de Béziau, certes moins transportable qu'un télescope numérique, mais tout aussi fascinante.

Plusieurs descendants de Pierre Béziau étaient présents pour cette communication. En effet, M. Jean-Claude Merlin, après avoir découvert cette machine dans les réserves des musées d'Angers, fit de nombreuses recherches sur son inventeur, et même généalogiques pour en retrouver sa descendance et, par la même occasion, ses archives qui sont maintenant déposées à Angers !

Fils d'un cultivateur, Pierre Béziau (1861-1947) était un autodidacte angevin, économiste général à la Compagnie Générale des Omnibus de Paris, et passionné d'astronomie, nous nous en doutons. Il fut aussi secrétaire particulier de Jules Claretie, administrateur-général de la Comédie Française et vice-président de la Société d'Études scientifiques de l'Anjou. Inventeur « hyperactif », il « passa sa vie à résoudre les problèmes des autres ». Capable d'apprendre n'importe quel métier, il rédigeait des mémoires pour décrire les modes opératoires de chacun d'eux. C'est ainsi qu'il put faire vivre sa famille ! Fortement impliqué dans les actions sociales, il étudia un projet gigantesque de planétaire pour l'Exposition Universelle de 1900. Il tenta également de construire des avions en inventant un nouveau modèle d'hélice...

Sa machine, qui reçut une médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1904 à Saint-Louis dans le Missouri, a été construite pour prouver sa théorie du troisième mouvement de la terre. Il s'agit en fait d'un planétaire permettant de visualiser les mouvements de la terre par rapport au soleil et à la lune.



Le premier mouvement, nous le connaissons, est la rotation diurne ; le deuxième est la rotation annuelle. Par de nombreuses observations, Béziau était persuadé que la terre observait un troisième mouvement par une variation de son obliquité. Et il voulait démontrer qu'elle pourrait, en 2,8 millions d'années, faire un tour complet sur elle-même, expliquant ainsi des variations climatiques à long terme qui seraient prouvées par la découverte de glaciers équatoriaux !

Certes, ces glaciers furent ensuite observés, mais ils datent de la création de la terre elle-même... Cependant il y a bien un troisième mouvement mais il est relativement faible car notre précieuse lune joue un rôle essentiel de stabilisateur. La théorie de Béziau n'est, ainsi, pas totalement exacte. Mais, ajoute notre confrère, elle se vérifiera un jour, lorsque la lune sera trop éloignée de la terre pour faire son office ! En effet, chaque année elle s'éloigne de quatre centimètres de notre planète... L'Académicien observera alors, un jour, de là-haut, un troisième mouvement qui promet d'être important !

Remisée, cette machine techniquement admirable va être totalement restaurée prochainement pour être présentée au public en état de marche, et cela sous l'impulsion de M. Merlin qui, ne s'arrêtant pas en si bon chemin, pousse également l'idée de la création d'un planétarium, ce qui manque cruellement à Angers. L'heure étant à la politique et à la diplomatie, précisons que Nantes possède quatre planétariums !

L'Académie bénéficia, à nouveau, d'une très belle communication originale, angevine et passionnante. Le petit-fils de Pierre Béziau prit la parole pour témoigner de son émotion. Évidemment, il avait entendu parler de la machine de son grand-père, mais ne l'avait jamais vue... M. Merlin l'enchantait en réalisant son vœu ! Plusieurs questions furent posées. Notre Présidente demanda quelle était la formation de l'inventeur ? Celui-ci fut initié à l'astronomie par l'angevin Jules Quelen, mais fut surtout autodidacte. M. Scévole Pocquet de Livonnière demanda si la machine était représentée à l'échelle. L'orateur du jour précisa qu'elle était à l'échelle du temps, mais pas à celle de la taille : ce serait impossible devant l'immensité du soleil et de la distance qui nous en sépare. M. Guy Trigalot rappela l'existence de l'ancienne tour du couvent de la Baumette d'Albert Cheux, et M. Merlin confirma les trois grands noms angevins du domaine céleste qui sont Quelen, Cheux et Béziau ! Puis il parla encore de notre ciel d'Anjou, si particulier, où les étoiles sont si fines, comparé à celui de la Bourgogne dont il vient. Ce phénomène est dû à la configuration géographique relativement plate jusqu'à la mer, avec peu de turbulences, et où les vents d'ouest sont dominants.

Notre président honoraire, le Pr Jean-Claude Remy, se souvint alors de son enfance, lorsqu'il passait des heures à contempler ces millions d'étoiles, couché dans l'herbe. Ajoutons la pâquerette à la bouche, et le tableau sera parfait.

Le Marquis de Béthune.

SÉANCE PUBLIQUE DU 29 AVRIL 2022

SONT PRÉSENTS

M. Olivier d'AMBRIÈRES, M. Augustin de BÉTHUNE HESDIGNEUL, M. Jacques BIZARD, M. Jean-Pierre BOIS, M. Georges CESBRON, M. Lionel COUPRIS, M. Daniel COUTURIER, M. Gildard GUILLAUME, M. Alain FOUGERAY, M. Serge LE POTTIER, M. Gérard LESAGE, M^{me} Catherine LESSEUR, M. Jean-Marie LIMAL, M. Jacques MAILLARD, M. Guy MASSIN-LE GOFF, M^{me} Joëlle REMY, M. Jean-Claude REMY, M. Alain SAULNIER, M. Luc SIMON, M. François-Michel SOULARD, M^{me} Elisabeth VERRY, ... MEMBRES TITULAIRES

M. Daniel BLOUIN, M. Philippe BONEF, M^{me} Caroline de NAVACELLE, M^{me} Edda DOWNIE-BORTOLUS, M. Yves DURAND, M. Paul FALLET, M. Jacques FAVILLIER, M. Yannick GUILLOU, M. Jean-Louis LALANNE, M. Jacques Georges MANCEAU, M. Roger MASSÉ, M. Jean-Claude MERLIN, M. Jean-Claude PAVION, M. Paul RAGUIN, M. Jean ROBERT, M^{me} Jeanne ROGUET-PRIN, M. Désiré Eugène SOUILLARD, M. Rémi THUAU, M^{me} Maÿlis THURET, M^{me} Marie-Claire VIAU-BLOUIN, MEMBRES ASSOCIÉS.

M. Michel VAISSIER, MEMBRE HONORAIRE

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER :

M. Robert AUDOIN, M. Yves BARTHET, M. Pierre BOUVET, M^{me} Maryvonne CHANTEUX, M. Daniel GRUAU, M. Julien KILANGA, M. Guy TRIGALOT,... MEMBRES TITULAIRES.

M. Pierre-Marie BETTON, M. Roger BOISSEAU, M. Gilles BOURDOULEIX, M^{me} Laurence CHARVOZ, M. Benoît DELTOMBE, M. Pierre EL IMAN, M. Alain LEFEBVRE, M. Michel PENNEAUM. Scévole POCQUET de LIVONNIÈRE, M^{me} Françoise TÊTU DE LABSADE, M. Jean-Régis VECHAMBRE,... MEMBRES ASSOCIÉS.

Que de trésors en Anjou... mais doit-on le préciser à l'Académicien ? La découverte ou la redécouverte de certains d'entre eux est toujours une joie et un émerveillement, d'autant plus quand ils sont présentés avec entrain et érudition ! Madame Caroline de Navacelle, qui releva ce défi, fut présentée par notre Présidente M^{me} Elisabeth Verry. Historienne, titulaire d'un Master of Art, conférencière des Musées Nationaux après l'avoir été à l'Art Institute of Chicago notamment, elle nous commenta une œuvre unique : « le châtiment des vices »...

« **Le châtiment des vices** », pièce finale de la « **Condamnation de Banquet** », XVI^e siècle
par M^{me} Caroline de Navacelle



L'histoire récente de cette splendide tapisserie commence dans les années quatre-vingt quand un collectionneur d'art, M. Daniel Duclaux, désire acquérir ce « châtiment des vices », pour sa collection personnelle. Cependant, il doit en acheter également l'écrin, c'est-à-dire le château de Villevêque ! Cette maison forte, ancienne résidence des évêques d'Angers a, depuis, été léguée par la veuve du collectionneur, à la ville d'Angers, avec ses neuf-cents œuvres d'art.

Le « châtiment des vices », pièce maîtresse de cette collection, est une magnifique tenture de soie du XVI^e siècle, confectionnée à Tournai. Absolument saisissante de réalité, elle fait apparaître un sujet d'une rare violence. Faisant partie d'une série de tapisseries, dont nous avons perdu la trace tout comme celle de son commanditaire, elle nous est décrite avec une grande précision.

Inspirée d'un ouvrage de l'écrivain français du XV^e siècle, Nicole de La Chesnaye, elle représente la condamnation des vices, et en particulier la bonne chère, la gloutonnerie, l'ivrognerie, etc. Ces vices sont représentés par des personnages en habits d'époque, finement figurés, dans une scène de massacre. Diverses maladies telles que Gravelle, Fièvre, etc. assassinent méthodiquement les convives de M. « Banquet » en compagnie d'autres meurtriers nommés Accoutumance, Pasetemps, Gourmandise... Malgré ce sujet tragique, la tenture est de toute beauté. Les couleurs sont d'une incroyable conservation, notamment le rouge des étoffes et du sang jaillissant. Comme nous regrettons les autres éléments qui composaient cette histoire !

Cependant notre oratrice nous rassasie par une autre série de tapisserie contemporaine, conservée à Nancy, et commandée par la cour de Lorraine dans les mêmes ateliers tournaisiens. Bien qu'incomplète, elle comporte néanmoins cinq tableaux sur les dix initiaux, nous permettant d'étoffer un tant soit peu celle de Villevêque. D'une finesse moindre que notre représentation angevine, cette série nancéienne témoigne d'un thème littéraire classique de l'époque. Dans le premier panneau, nous voyons le fameux Banquet accompagné de son acolyte Souper, habillés en riches seigneurs assistant à un dîner. Le panneau suivant est celui d'un somptueux festin, où se retrouvent convives et musiciens et où Banquet, leur hôte cette fois, leur montre au loin les maladies. Mais, au signal donné par Banquet, intervient le massacre : les maladies se jettent chacune sur leur vice. Certains personnages y échappent cependant. Aussi sur le quatrième panneau divisé en deux scènes, les rescapés demandent-ils justice à « Dame Expérience », assise sur un trône. Celle-ci donne mandat à d'autres personnages de les soigner. Parmi ces derniers on trouve, bien entendu, Pilule, Diète, Remède, Clystère et Secours... Vaccin n'existant pas encore ! Le dernier panneau est celui du jugement. On y retrouve Banquet, défait, escorté par les personnages précédemment cités tandis qu'Averroès et Galien s'entretiennent en avant plan ; mais aussi le jugement final de Dame Expérience contre Banquet et Souper. Manque alors la chute de l'histoire. Elle nous sera narrée par M^{me} de Navacelle qui ne laissera pas l'académicien sur sa faim... Souper, menotté aura l'interdiction de s'approcher des rescapés à moins de six heures, tandis que Banquet sera pendu haut et court !

La moralité accompagnée d'une telle perfection artistique n'a pu qu'élever notre âme de spectateur.

Si le décor change dans la seconde communication, nous restons, cependant, dans le domaine de la beauté presque absolue : la Sérénissime ! Notre Présidente introduit la première intervention de M^{me} Edda Downie-Bortolus et, la présentant à l'assistance, elle insiste sur le fait que notre consœur est d'origine albanaise et connaît parfaitement bien Venise. Ainsi, sa présence permet d'enrichir notre Académie !

« Scuola » en italien, dérivé du grec « scholé » et du latin « Schola », signifie littéralement « école ». Ces « scuole » ont représenté, à Venise, pendant plusieurs siècles, un important réseau d'institutions laïques à double vocation religieuse et sociale. Créées dès avant l'an mil, elles assistent tant les pauvres que les malades, et protègent aussi les intérêts des professions, des arts, des métiers tout en aidant les nécessiteux des communautés étrangères résidant dans la ville.

À l'origine, le nom de « Scuola » est employé pour désigner le lieu où se tiennent les réunions, puis il définit les confréries comme entités juridiques.

Notre consœur nous plonge dans l'organisation politique de Venise, et nous explique notamment que, pour créer une confrérie, il faut demander l'autorisation au *Consiglio dei Dixi*, le Conseil des Dix, principal organisme du pouvoir exécutif.

La présence des *Scuole* durant toute la durée de la République abattue par Napoléon Bonaparte en 1797, représente un phénomène complexe tant historique que religieux et social, mais aussi économique et artistique. Elles sont divisées en deux grandes catégories : les *Scuole Piccole* qui représentent les membres d'un même métier ou originaires d'un même lieu ; et les *Scuole Grande* qui ont une grande importance institutionnelle donnant un pouvoir à une certaine aristocratie et à la bourgeoisie. En effet, cette dernière ne pouvait plus participer aux décisions du *Maggiore Consiglio*, le Grand Conseil qui, en devenant héréditaire, regroupe la noblesse vénitienne et l'enferme en son sein. Désireux de se rassembler et de peser dans la vie politique, ces grands bourgeois se retrouvent alors dans ces *Scuole* qui leur donnent également des avantages. Ainsi ils participent d'une autre façon à la prospérité de la cité... jusqu'à l'arrivée de l'« Attila de Venise », qui laisse peu de bons souvenirs dans les pays conquis. Les *Scuole* sont alors supprimées par le beau-fils de Bonaparte, Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie.

Mme Downie-Bortolus nous présenta plusieurs écoles : la *Scuola di San Teodoro*, celle de *San Maria della Carità*, de *San Marco*, de la *Misericordia*, de *San Giovanni Evangelista*, etc. ou encore celle de *San Rocco* qui est, sans conteste, sa préférée. Elle nous les détailla chacune, en expliquant leur historique et leur œuvre, tout en projetant des images de ces merveilleux palais richement ornés, aux dallages extraordinaires... Que deviennent-elles aujourd'hui ? Plusieurs bâtiments sont transformés en musées, tandis que certaines *Scuole* continuent leurs œuvres sous la forme d'associations. Et actuellement, quel est le critère d'entrée en leur sein ? Cela dépend de la confrérie : certaines exigent des critères familiaux, d'autres demandent des parrainages, des votes, etc.

La qualité de cette séance harmonieuse fut indéniable, et les orateurs félicités par des applaudissements.

Carnet de l'Académie

MÉMOIRES DE 2021

Les Mémoires de 2021 ont été distribués lors des séances du 25 février et du 11 mars 2022. Ils peuvent être désormais retirés au secrétariat.

Pour les Académiciens ne pouvant se déplacer il est possible de vous l'envoyer par poste en courrier suivi contre un paiement par chèque de sept euro (8€). Après réception de votre règlement le volume vous sera envoyé.

REMERCIEMENTS

Madame Florence GIBOIN remercie l'Académie d'Angers pour les attentions exprimées lors du décès de M. Joseph Giboin : « Votre bienveillance et vos délicates attentions exprimées lors de la mort de Joseph nous permettent d'envisager un nouveau départ, fort de ce qu'il nous a transmis. »

DECES

Nous avons appris le décès de M. Philippe Séjourné, membre honoraire depuis 2018, survenu vendredi 29 avril 2022. Ses obsèques ont lieu lundi 02 mai en l'église Saint Joseph à Angers. Une allocution a été prononcée par M. Jean-Claude Remy.

L'Académie exprime sa vive sympathie à sa famille.

L'Académie est également informée du décès d'Agnès, fille de notre consœur M^{me} Françoise Argod-Dutard, membre associée, à l'issue d'une douloureuse maladie. Nous l'assurons de notre amitié et lui exprimons nos très vives condoléances.

Marquis de BETHUNE HESDIGNEUL, Secrétaire

Directrice de la Publication Elisabeth VERRY.

Imprimé par nos soins.

ISSN : 1294-7938

Dépôt légal mai 2022

Nouvelle adresse Courriel : academie-angers@orange.fr

Tél. : [02. 41 .39. 13. 61.](tel:02.41.39.13.61)

<https://sites.google.com/view/academie-angers/>

Vendredi 24 juin 2022 – 15h-18h

Séance exceptionnelle en Saumurois
Visite-découverte du château de Launay à Villebernier

Programme

15h - *Accueil*, par Bernard Di Marzio, propriétaire du domaine de Launay

15h10 - *Les demeures du roi René en Anjou*, présentation illustrée

15h30 – *Outil Poésie ouvrière* : une collection, un témoignage, un projet, par François Hibert, président de l'association

15h50– *Les girouettes à Launay*, par Daniel Couturier

16h - Visite du domaine et des collections

À partir de 17h – Verre de l'amitié

✂.....
.....

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant **le 20 juin 2022**
au secrétariat de l'Académie,
6 rue Emile Bordier 49100 Angers

Participer (a) (ont) à cette sortie oui non

Nom(s).....

.

Prénom(s).....

...

Nombre de personnes

Souhaite (nt) bénéficier d'un
covoiturage.....

Participation demandée : 10€ par personne, à régler sur place ou par chèque à l'ordre de l'Académie d'Angers